Image not found or type unknown

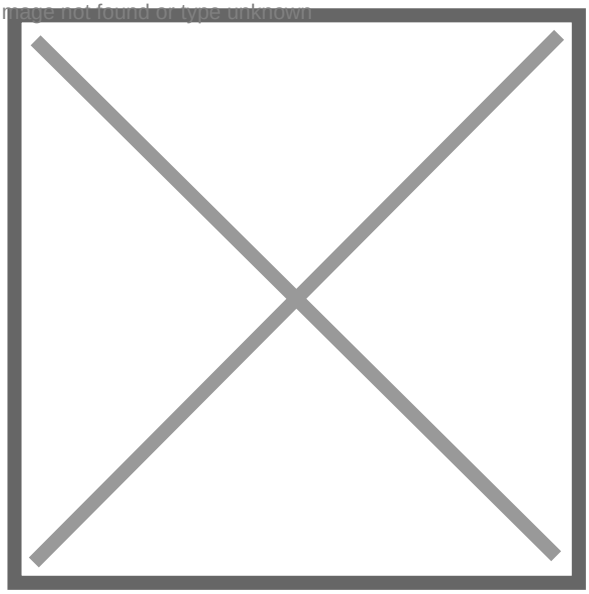

Séparation ..que faire pour

Par **kerida**, le **08/07/2014** à **18:46**

Bonjour
J'ai acheté avec mon compagnon en 2000 une villa estimée aujourd'hui à 450 000euros.En Décembre 2012 suite à des violences conjugales mon ex-compagnon m'a mise à la porte avec mon fils alors âgé de 11 ans..
Je ne parviens pas à obtenir la part financière de ce bien.
Il se mure dans des menaces et me propose aujourd'hui 60 000 euros que je refuse bien évidemment...
Si quelq'un a déjà vécu cette situation merci de me conseiller.
Cordialement
Kéra

Par **cocotte1003**, le **08/07/2014** à **19:38**

Bonjour, aller voir un avocat qui au besoin ira pour vous en justice, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés